

**Table de concordance
entre les pièces du Rapport annuel et les
renseignements requis aux décisions
de la Régie de l'énergie**

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2013	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2002-175, D-2013-037 et D-2014-034	Conciliation du par. 3 de l'art. 75 avec les données vérifiées d'Hydro-Québec corporatif, incluant rapport des auditeurs indépendants Rapport annuel des auditeurs indépendants portant spécifiquement sur la conciliation entre : <ul style="list-style-type: none"> les états financiers statutaires en vertu des PCGR du Canada et les états financiers statutaires en vertu des normes IFRS, étant donné l'utilisation de référentiels différents les états financiers statutaires en vertu des normes IFRS et les états financiers réglementaires 	HQT-1	1 et 1.1
D-2005-50	Conciliation du taux de capitalisation réglementaire avec le taux de capitalisation pour Hydro-Québec sur une base consolidée et non consolidée, tant pour le numérateur que le dénominateur	HQT-1	1
D-2002-175	Organigramme corporatif incluant filiales et affiliés	HQT-1	2
D-2002-175	Organigramme Hydro-Québec TransÉnergie	HQT-1	2
D-2002-175 et D-2014-035	Répartition des ventes par type de clientèle en MW et M\$ et nombre de clients Données sur les revenus de transport ainsi que les transits associés	HQT-1	3
D-2002-175	Nombre de km de lignes de transport par niveau de tension	HQT-1	4
D-2002-175	Évolution annuelle de l'effectif moyen	HQT-1	5
D-2002-175 et D-2009-015	Liste des événements rapportables et rapport que le Transporteur prépare, pour dépôt au NPCC, pour chacune des occasions où une indisponibilité rencontre les critères d'événement rapportable	HQT-1	6
D-2002-175	Bilan réel offre-demande en puissance lors de la dernière pointe, réparti entre la charge locale et le point à point	HQT-1	7
D-2002-175	Bilan des plaintes	HQT-1	8
D-2002-175	Nombre de contrats de raccordement	HQT-1	9
D-2006-66	Détail de l'énergie injectée au point de raccordement au réseau par chaque nouvelle centrale aux fins du calcul de la garantie financière du client	HQT-1	9
D-2002-175	Profil de charge annuel moyen et monotone de charge annuelle du réseau de transport et de chaque type de clientèle	HQT-1	10
D-2002-95	État des résultats de l'activité réglementée	HQT-2	1

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2013	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2005-50	Explication des variations des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Résultats)	HQT-2	1.1
D-2005-50	Comparaison des données réelles sur sa base de tarification, ses revenus et ses charges par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Résultats)	HQT-2	1.1
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentées selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Résultats)	HQT-2	1.1
D-2005-50 et D-2014-034	Explication des écarts entre le cadre financier réglementaire et le revenu requis approuvé Présentation des écarts de rendement	HQT-2	1.1
D-2002-95	Base de tarification détaillée réelle (mensuelle et moyenne des 13 soldes)	HQT-2	2
D-2002-95	Additions à la base de tarification (et explication des écarts)	HQT-2	3
D-2002-95	Comparaison des moyennes et des soldes d'ouverture de la base de tarification	HQT-2	3
D-2002-95	Calcul du fonds de roulement	HQT-2	3
D-2002-95	Évolution du compte Matériaux et fournitures	HQT-2	3
D-2002-95	Évolution des comptes de frais reportés	HQT-2	3
D-2005-50	Explication des variations des données réelles par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Base de tarification)	HQT-2	3
D-2005-50	Comparaison des données réelles sur sa base de tarification, ses revenus et ses charges par rapport aux données présentées dans le dernier dossier tarifaire (Base de tarification)	HQT-2	3
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentées selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Immobilisations)	HQT-2	3
D-2005-50	Identification des autorisations des additions de 5 M\$ à sa base de tarification ainsi qu'un suivi des valeurs autorisées à chaque année	HQT-2	3

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2013	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2014-035	Analyse comparative des bases de tarification projetée et réelle établies en fonction de la moyenne des 13 soldes mensuels	HQT-2	3
D-2002-95	Taux de financement réel de la dette	HQT-2	4
D-2002-95	Taux de rendement réel sur la base de tarification	HQT-2	4
D-2002-95	Rendement sur l'avoir propre réel	HQT-2	4
D-2005-50	Conciliations des activités réglementées avec les rapports annuels vérifiés d'Hydro-Québec en ce qui concerne les produits, les charges, les immobilisations et le taux de rendement présentées selon le format utilisé aux pièces HQD-10, documents 1,2 et 3 du Distributeur lors de la Phase 2 du dossier R-3492-2002 (Taux de rendement)	HQT-2	4
D-2002-95	Pointe observée, réelle et normalisée pour la température moyenne, pour chaque mois de l'année et date d'apparition de cette pointe, pour l'ensemble du réseau, la charge locale, le réseau intégré et le service de point à point	HQT-2	5
D-2002-95	Puissance maximale appelées de la charge locale et du service en réseau intégré	HQT-2	6
D-2002-95	Niveau réel des réservations du service de point à point à long terme pour chaque mois de l'année	HQT-2	7
D-2002-95	Données réelles portant sur les capacités réservées, la durée de réservation, les revenus et les prix unitaires des ventes de court terme, pour chacun des services horaire, quotidien, hebdomadaire et mensuel fermes et non fermes	HQT-2	8
D-2002-95	Prix unitaire moyens réels des ventes pour chaque service de transport charge locale, service en réseau intégré, point à point à long terme et point à point à court terme	HQT-2	9
D-2002-95	Taux réel de pertes de transport	HQT-2	10
D-2005-50, D-2008-019, D-2009-015, D-2010-032, D-2011-039 et D-2012-059	Résultats commentés des indicateurs de performance Nouvelle liste des indicateurs et ajouts	HQT-2	11
D-2005-50	État d'avancement des travaux et résultats du balisage entrepris par le Transporteur	HQT-2	12
D-2011-039 et D-2012-059	Détail des retraits d'actifs réalisés par catégorie d'actifs et explication des variations relatives au montant autorisé	HQT-2	13
D-2011-039	Mise à jour du tableau de suivi des engagements d'achat de type Toulustouc	HQT-2	14

Décisions de la Régie de l'énergie		Rapport annuel 2013	
Décision	Renseignement requis	Pièce	Document
D-2006-76	Projets de déplacement ou de modification d'actifs du réseau de transport demandés par ses affiliés ¹	S/O	S/O
D-2008-019 D-2009-140 D-2010-003 D-2010-048 D-2010-084 D-2010-132 D-2010-156 D-2010-161 D-2010-165 D-2011-022 D-2011-026 D-2011-032 D-2011-066 D-2011-083 D-2011-084 D-2011-098 D-2011-101 D-2011-120 D-2011-166 D-2011-188 D-2012-007 D-2012-018 D-2012-037 D-2012-048 D-2012-061 D-2012-063 D-2012-140 D-2012-151 D-2012-152 D-2012-160 D-2012-161 D-2012-165 D-2013-120 D-2013-126 D-2013-130 D-2013-156 D-2013-167 D-2013-173 D-2013-181 D-2013-205	État de l'avancement des projets majeurs	HQT-3	1
D-2004-122	Application du <i>Code de conduite du Transporteur</i>	HQT-4	1

¹ Rien à divulguer à ce sujet pour l'année 2013.